



**SEPTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Troisième session
de la 59^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 27 mai 2020

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Crossman, président
M. Fairgrieve, vice-président
Lhon. M. Savoie
M. Northrup
M. C. Chiasson

M. K. Chiasson
M. Lowe
M^{me} Thériault
M. Arseneau
M. Austin

le 27 mai 2020

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son septième rapport.

Le comité se réunit le 26 mai et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 3, *Loi modifiant la Loi sur les jours de repos ;*
- 14, *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages ;*
- 15, *Loi concernant l'amélioration de la sécurité des véhicules hors route.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gary Crossman, député